

La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

Déclaration du groupe CFE-CGC

Cette auto-saisine nous a amené à plonger dans l'univers du transport maritime et à en découvrir toutes les facettes au cours des différentes auditions que la section a menées.

Le sujet peut paraître simple de prime abord et pourtant il n'en est rien !

Parler de transport maritime, c'est étudier la filière de démantèlement des bateaux et du coup parler conditions décentes de travail et règles de sécurité de base, notamment pour un pays comme l'Inde. Mais c'est aussi parler des gardes côtes et par ricochet du risque terroriste et de la piraterie. C'est parler avenir et économies d'énergie pour que les futurs navires soient moins polluants. C'est aborder la question du commerce mondial, que ce soit via le transport en vrac ou par containers, mais c'est aussi analyser le transport de passagers.

C'est enfin un fort enjeu d'harmonisation sociale dans un secteur qui a été largement oublié jusque-là !

Ce sujet peut paraître éloigné de chacune et chacun de nous et pourtant il n'en est rien ! En effet, nous sommes tous concernés par le transport maritime car 90 % des échanges mondiaux se font par navires.

Le groupe CFE-CGC soutient toutes les propositions de cet avis, mais il y en a trois qui nous tiennent particulièrement à cœur.

- Intégrer les gens de mer dans le socle de droits sociaux européens afin de favoriser l'emploi aux conditions européennes et ainsi garantir des conditions de travail équitables.

Il s'agit là, de mettre un terme au dumping social et à la concurrence déloyale dont certains profitent en utilisant un pavillon de complaisance.

Cette proposition est donc dans l'intérêt des salariés mais aussi des entreprises, dans cette logique gagnant-gagnant qui nous est chère à la CFE-CGC.

Derrière cette proposition, il y a la logique de création d'eaux communautaires dans lesquelles il y aurait une libre circulation sur la base de règles communes de droit européen.

- Créer un Erasmus de la mer pour faciliter les échanges entre écoles d'officiers de marine au niveau européen.
- Créer une filière européenne de démantèlement des navires.

Cela signifie la mise en place d'un véritable programme européen dans le plan Juncker afin de pouvoir favoriser l'investissement.

Cela passe également par la création d'un label européen développement durable du transport maritime dans lequel le recyclage serait intégré.

La politique européenne de transport maritime représente un défi économique, social et environnemental pour les décennies à venir.

Nous espérons que le futur gouvernement s'emparera de ce sujet et le portera au plus haut au niveau européen, afin que les préconisations du CESE et donc de la société civile organisée soient intégrées lors de la révision de la stratégie européenne de transport maritime.

Le groupe CFE-CGC a voté cet avis et remercie le rapporteur.